

DÉCISION N°2026-03

Portant sur la Restructuration du RDC de la Maison des Services de VALDAHON dans le cadre du projet AMI LILA « Lieux innovants, lieux accueillants »

Le Maire de la commune de Valdahon,

- VU** l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- VU** la délibération du 28 mai 2020 portant sur les pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT ;
- VU** la délégation accordée en particulier concernant le 4° de l'article L.2122-22 du CGCT qui précise que le Maire peut : « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant n'excède pas 214 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.* »

D É C I D E

ARTICLE 1

Considérant la consultation lancée en date du 10 Novembre 2025 selon une procédure adaptée (MAPA) pour le projet portant sur la restructuration du rez-de-chaussée de la Maison des Services de Valdahon, dans le cadre de l'AMI LILA ;

Considérant l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 décembre 2025 ;

Il est proposé d'attribuer les différents lots du marché aux entreprises retenues conformément à la liste suivante :

Lots	Entreprises	Total travaux	
		€ H.T.	€ TTC TVA 20%
Travaux			
01 - Gros Œuvre	Forien père et fils	4 928,85 €	5 914,62 €
02 - Placo isolation	Etoile rénovation	10 321,63 €	12 385,96 €
03 - Menuiseries extérieures	Burla Menuiserie	1 058,00 €	1 269,60 €
04 - Menuiseries intérieures	Burla Menuiserie	25 673,22 €	30 807,86 €
05 - Electricité	Chague	32 142,77 €	38 571,32 €
06 - Génie climatique Plomberie	Chague	4 441,00 €	5 329,20 €
07 - Rev. Mural, peintures	Etoile rénovation	29 641,98 €	35 570,38 €
08 - Sols souples	Tachin	36 264,59 €	43 517,51 €
09 - Signalétique	Agipub	9 981,76	11 978,11 €
10 - Mobiliers	Dactyl Bureau	22 739,40	27 287,28 €
Autres			
Honoraires MOE / notification 27/08/2025		22 140,00 €	26 568,00 €
Honoraires CSPS		1 995,00 €	2 394,00 €
TOTAL		201 328,20 €	241 593,84 €

ARTICLE 2

Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2026.

Valdahon, le

Le Maire,
Sylvie LE HIR

